

Vérités et mensonges



La dernière conférence de la CITES* s'est achevée le 28 août à Genève. Une fois de plus on a pu vérifier à quel point les lobbies animalistes lubrifient cette lourde machine. Ces ONG pèsent lourd. Elles récoltent chaque année des millions de dollars en martelant un slogan simpliste : « *touche pas à mon animal!* ». Les débats avaient démarré sur les chapeaux de roues 50 députés européens et une cinquantaine d'ONG ayant demandé l'abolition de la chasse aux trophées. Méconnaissance absolue du dossier mais qu'importe : on est raccord avec l'opinion. Ces ONG brandissent l'éléphant comme un étendard sacré. Un biologiste expérimenté comme Ron Thomson** qui a passé trente ans de sa vie à gérer les parcs africains est au bord de la crise de nerfs. Il est fatigué des mensonges. « *En Afrique du Sud aujourd'hui, dit Ron, il y a beaucoup trop d'éléphants et c'est une catastrophe pour l'environnement. Les habitats sont ravagés. Le Botswana a rétabli les prélèvements car les autres espèces ont décliné de 60 à 90 % à cause de sa présence excessive.* » Et il ajoute : « *Le parc national de Gonarezhou au Zimbabwe a dix fois trop d'éléphants, le Kruger aussi. Le parc national de Hwange au Zimbabwe en a vingt fois trop.* » Mais les lobbies animalistes se moquent de la réalité. Plus c'est gros, plus ça passe. Certains d'entre eux n'ont-ils pas proposé au Botswana d'inscrire l'éléphant à l'annexe 1 ***

de la CITES? Et on a réussi à supprimer le commerce de l'ivoire de mammouth. Ce dernier va être inscrit sur la liste des espèces menacées d'extinction. Défense de rire! L'organisation est hautement contaminée. Les deux tiers des délégués sont maintenant du côté de la protection absolue quels qu'en soient les dangers. Détruire les équilibres naturels leur est indifférent tant qu'on ne touche pas à leur religion. Le grand public, ignare, suit les bons apôtres et les engraissement. Le piège fonctionne à merveille. Demandez à vos amis lors d'un dîner en ville quel est le pays africain où la faune est la plus prospère. Réponse enthousiaste : « *Le Kenya à cause des safaris-photos!* » Parlons-en! En 1970 il y avait 275 000 éléphants au Kenya. En 1979 il n'en restait plus que 20 000. La protection absolue a eu pour résultat le massacre de 90 % de la population en vingt ans. Les gangs de l'ivoire s'en donnent à cœur joie. Tout le monde s'en moque! Le Kenya garde son image touristique et les chèques continuent de pleuvoir dans les escarcelles des faussaires. Les véritables défenseurs de l'environnement, les authentiques biologistes, les experts indiscutables, ceux qui ont passé des années à gérer les animaux dans les réserves et les parcs, sont laminés. Ron Thomson en sait quelque chose! Oser avancer que la chasse - en protégeant et en gérant les zones - est un bon moyen de conservation est sacrilège. Plaider pour un juste équilibre entre les espèces un scandale. Murmurer que l'Afrique du Sud - pays où la chasse est un secteur économique florissant - est le premier pays du continent pour l'abondance et la variété de la faune peut susciter des ricanements. Forts de l'appui du grand public, les faux prophètes ont pignon sur rue. Alors quelle est la solution? Elle est simple. Expliquer inlassablement les avantages de la grande chasse et présenter les faits qui, comme chacun sait, sont « têtus ». Au niveau international des organisations comme la FACE, le CIC, le SCI, l'IPHA font un excellent travail. En France, l'AGGC monte également au front avec opiniâtreté (voir l'entretien avec Jean-Pierre Bernon en pages « Pros »). La tâche est immense mais ne dit-on pas que la chance sourit aux audacieux?

Éric Joly

Photo de couverture :
© privé



Le magazine des VOYAGES DE CHASSE

est une publication de *Outlaw Editions*
120 rue du docteur Vinaver - 78520 Limay
Tél. 01 34 78 22 22
www.voyages-de-chasse.com

Directeur de la publication :

Charles-Henri Bachelier

Président du comité éditorial :

Jean-Claude Pigeon

Rédacteur en chef :

Eric Joly

Ont collaboré à ce numéro :

Pascal Durantel, Jean-Cyril Hofmar, Arnaud Boucher, Kim Lebreton,
Paul Morvan, Fabrice Claude, Florentin Normand, Gilles Raffier,
Pedro Ampuero, Paul Fontana, Didier Souche.

Conception et rédacteur-graphiste :

Lionel Canniaux

Maquettiste :

Maud Brel

Publicité :

Directeur de Publicité : Nicolas Zeniodis au 06 71 80 28 72
Tél. 01 34 78 22 22 / Email : nz@versicolor.fr

Service Petites Annonces

Tél. 01 34 78 22 22 - Fax. 01 34 78 04 96

Email : editions@versicolor.fr

Voyages de chasse est édité par *Outlaw Editions, SARL* au capital de 2000 €, 120 rue du docteur Vinaver - 78520 Limay - France

Tél : 01 34 78 22 22 - Fax : 01 34 78 04 96

Email : editions@versicolor.fr

Diffusion : MLP

Impression : Aubin imprimeur - Ligugé (86)
(Printed in France - imprimé en France)

CPPAP N°0717 K 86971 / ISSN : 1283-6478

Dépôt légal : à parution

© Copyright *Le magazine des Voyages de chasse*, décline toute responsabilité pour les documents remis. La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs.



* La CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) a été créée en 1973 par des associations américaines de défense des animaux (animal welfare groups). Tous les trois ans, elle organise une convention qui réunit tous les adhérents. À noter que ce sont les instances centrales qui paient les représentants de 94 délégations (sur 140). Chaque délégué touche à cette occasion 8 000 \$. Un excellent job d'appoint qui a toutes les chances de perdurer si on vote comme il faut! Prochaine escapade : en 2022... au Costa Rica.

** Créateur et Président de « The True Green Alliance » (TGA) une ONG qui essaie - enfin - de faire comprendre au grand public les véritables mécanismes de la vie sauvage.

*** Sont inscrites à l'annexe 1 les espèces animales menacées d'extinction.